



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
UNFPA
ONUDC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

N° de téléphone: +4122 791 4654/4506

Référence: ERM/CRG/0057

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) présente ses compliments aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et ne sont pas représentées au sein du Conseil de Coordination du Programme (CCP).

L'ONUSIDA a l'honneur d'informer les missions et organisations précitées que la vingt-septième réunion du Conseil se tiendra du 6 au 8 décembre 2010 au Centre international de Conférences, 17 rue de Varembe, Genève. La réunion comprendra un segment thématique qui aura lieu le dernier jour de la réunion (8 décembre), portant sur le thème suivant : Sécurité alimentaire et nutritionnelle et VIH: comment faire en sorte que la sécurité alimentaire et nutritionnelle fasse partie intégrante des programmes VIH.

La session d'ouverture débutera le 6 décembre 2010 à 9 heures et les inscriptions commenceront à 8h15 le même jour. Il est prévu que la réunion se termine le 8 décembre 2010 à 18 heures. L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe pour les sessions régulières, et en anglais et français pour les sessions du segment thématique.

L'ONUSIDA souhaite attirer l'attention des missions et des organisations sur le Modus Operandi du CCP qui contient une disposition autorisant le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, après consultation avec le Président du CCP et sur demande écrite exprimant un intérêt manifeste, à accorder le statut d'observateur aux réunions du CCP à tout Etat Membre d'un des organismes coparrainants et à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale. Les dépenses liées à la participation aux réunions du CCP seront à la charge de ces observateurs qui devront prendre eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires pour les couvrir. Vous voudrez bien noter que les formalités pour les visas incombent au voyageur et nous vous recommandons de vérifier le plus tôt possible les conditions de leur obtention. Pour des raisons logistiques, il est impératif que les demandes pour bénéficier du statut d'observateur, accompagnées du formulaire d'enregistrement ci-joint dûment rempli, parviennent à l'ONUSIDA le 15 novembre 2010 au plus tard.

L'ONUSIDA saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales les assurances de sa haute considération.

20 AVENUE APPIA
1211 GENEVA 27
SWITZERLAND

P.J. (1)

Genève, le 6 octobre 2010

Tél +41 22 791 3666
Fax +41 22 791 4187
www.unaids.org

Unir le monde contre le **SIDA**